

***Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
(PETR)***

Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche



***RAPPORT D'ACTIVITE
ANNEE 2025***

Rapport d'activité approuvé par le Comité Syndical du PETR du 3 février 2026

SOMMAIRE

VIE DU PETR	2
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)	3
PROGRAMME EUROPEEN LEADER	4
OCM POUR LE COMMERCE, L'ARTISANAT, ET LES SERVICES	6
ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENEURIAT (OSE)	8
CIRCUITS DE RANDONNEE « PREMIUM »	9
VOIE VERTE VIMOUTIERS – CAMEMBERT	9
TOURNEE ITINERANTE MULTISERVICES « VILLE A JOIE »	10
DIVERS	11
EQUIPE DU PETR	12

VIE DU PETR

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a été mis en place le 1^{er} janvier 2015, suite à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2014, transformant le Syndicat Mixte du SCOT en PETR.

Le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (P2AO) regroupe 3 Communautés de Communes :

- . CdC Terres d'Argentan Interco,
- . CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- . CdC des Pays de l'Aigle.

Au 1^{er} janvier 2026, la population totale du PETR est de 74 096 habitants.

Le PETR comprend 123 communes (dont 7 communes nouvelles).

Le PETR est administré par un Comité Syndical de 30 membres désignés par les 3 CdC :

- 13 délégués pour la CdC Terres d'Argentan Interco,
- 7 délégués pour la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- 10 délégués pour la CdC des Pays de l'Aigle.

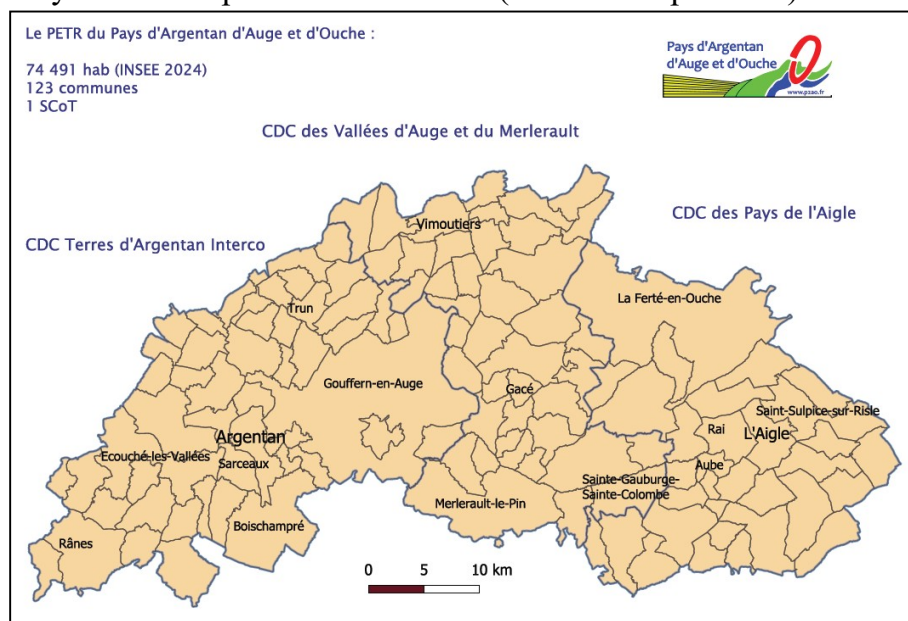
Le PETR dispose aussi d'un Bureau Syndical composé de 6 membres (2 membres par CdC).

Président du PETR : Frédéric LEVEILLE,

1^{er} Vice-président du PETR : Philippe VAN-HOORNE,

2^{ème} Vice-président du PETR : Sébastien GOURDEL,

Le PETR dispose d'un siège à Argentan, à la Maison des Entreprises et des Territoires, et d'une antenne située à la Ferté-Fresnel (la Ferté-en-Ouche).



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

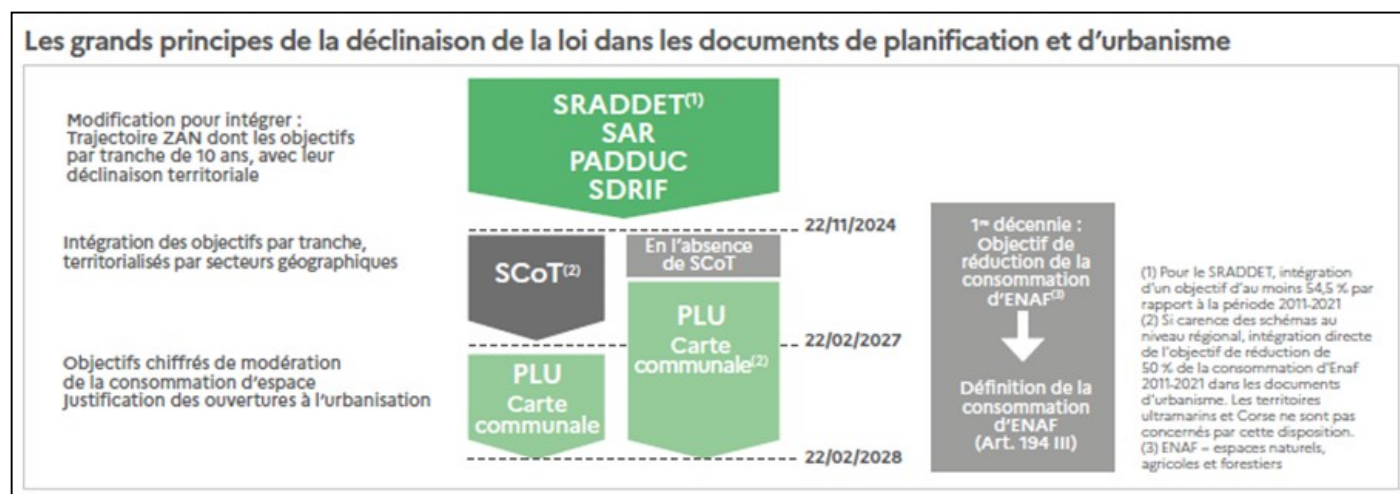
Le PETR possède la compétence d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Engagé dès 2014 dans l'élaboration de ce SCOT, le PETR en a finalisé la réalisation début 2019, après l'enquête publique, suivie de l'approbation par le Comité Syndical du PETR le 18 décembre 2018, puis de l'approbation par la Préfecture. Depuis la mise en application du SCOT début 2019, le PETR s'attache à le faire connaître et à le faire vivre. Un document de synthèse de 12 pages a été réalisé à des fins de pédagogie et de vulgarisation.

Le PETR relaye et diffuse les objectifs et les préconisations qu'il contient. Le SCOT a ainsi été utilisé pour l'étude préalable à la réalisation d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), l'élaboration du schéma directeur vélo, ainsi que dans les dispositifs « Petites Villes de Demain », « Villages d'Avenir », ou revitalisation des centres-bourgs ornaïs.

Le PETR, en tant qu'établissement public porteur du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), est régulièrement sollicité, pour donner des avis sur des documents d'urbanisme (élaboration des PLUI sur son territoire, élaboration ou modification ou révision de PLUI voisins, SCOT voisins, ...), ou par les services de l'Etat quand la DDT doit donner un avis avant décision du Préfet sur des projets agrivoltaïques ou photovoltaïques.

Ainsi, en 2025, le PETR a rendu différents avis au regard du SCOT : arrêt PLUIH / RLPI CdC Terres d'Argentan Interco, arrêt SCOT de la Communauté d'Agglo de Lisieux, demandes de PC de projets photovoltaïques (L'Aigle / St-Sulpice-sur-Risle) ou agrivoltaïques (La Ferté-en-Ouche), modification simplifiée n°1 PLUI CdC des Sources de l'Orne, modification simplifiée n°1 PLUI CdC des Pays de L'Aigle, arrêt PLUI CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault.

La Loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 impacte les documents d'urbanisme en fixant notamment les objectifs de division par 2 du rythme d'artificialisation dans les 10 prochaines années, et du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre en 2050. Dans ce cadre, en 2025 le PETR a participé aux travaux de la Conférence Régionale de Gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols, au sein de laquelle les SCOT ornaïs sont représentés. Le PETR travaille également avec la Fédération Nationale des SCOT et le Pôle Métropolitain de Caen Métropole.



A l'issue du bilan d'évaluation du SCOT réalisé en 2024, les élus du Comité Syndical ont décidé en 2025 d'engager à court terme une modification simplifiée pour intégrer les objectifs de sobriété foncière du SRADDET. Un bureau d'études accompagnera le PETR sur cette procédure à réaliser en 2026 et à approuver avant le 22 février 2027 selon la Loi « Climat et Résilience » en vigueur.

Tous les documents relatifs au SCOT sont consultables sur le site Internet du PETR www.p2ao.fr

PROGRAMME EUROPEEN LEADER



UNION EUROPÉENNE

Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



L'année 2025 fut une année de transition entre les programmes LEADER 2014-2022 et 2023-2027.

Programme 2014-2022 :

Fin 2015, la Région Normandie a retenu le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche pour animer le programme LEADER 2014-2022 avec une enveloppe de 2 589 089 €. L'atteinte régulière des objectifs annuels de programmation et de paiement

fixés par l'autorité de gestion a permis au GAL P2AO de bénéficier de plusieurs dotations complémentaires entre 2019 et 2023 pour atteindre au final une dotation de **3 707 549 €**. Avec cette enveloppe, le PETR a soutenu des projets publics et privés apportant une plus-value au territoire, et s'inscrivant dans l'une des fiches actions suivantes :

Fiche action 1 : Développement économique

Fiche action 2 : Diversification agricole

Fiche action 3 : Services à la population

Fiche action 4 : Développement touristique

Fiche action 5 : Réhabilitation et valorisation du patrimoine

Fiche action 6 : Transition énergétique et développement durable

Fiche action 7 : Connaissance du territoire

Fiche action 8 : Coopération avec d'autres territoires

Pour l'année 2025 : le programme 2014-2022 a connu sa clôture définitive avec le paiement des dernières subventions attribuées. Les 11 derniers dossiers ont été réglés en 2025 pour un montant versé aux bénéficiaires en 2025 de 359 241,29 € (soit près de 10 % de la dotation globale).

Fin 2025, le programme LEADER 2014-2022 est donc définitivement clôturé avec le bilan suivant :

- 152 dossiers ont été traités,
- 117 dossiers ont été acceptés, instruits, et soutenus par LEADER,
- 117 dossiers ont été payés et soldés, pour un montant de 3 707 007,33 € (soit 99,99 % de l'enveloppe),
- Seul un reliquat de 541,67 € n'a pu être justifié et versé sur 2 derniers dossiers en toute fin de clôture du programme.

Exemples de dossiers soutenus par LEADER et payés en 2025 :

- *Création d'un Drive Fermier à Planches – Commune de Planches (90 000,00 €)*
- *Circuits de randonnée Premium – Cdc et PETR (93 409,69 € sur les 3 CdC et le PETR)*
- *Création d'un kiosque à Gacé – Commune de Gacé (36 642,10 €)*



Programme 2023-2027 :

Concernant le programme LEADER 2023-2027, la Région Normandie a retenu la candidature de 18 territoires dont celle du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche.

Le PETR a ainsi obtenu une dotation de **1 518 703 €** de crédits européens LEADER pour soutenir des projets apportant une plus-value environnementale, économique et sociale sur les 123 communes du territoire.

Il vise à améliorer l'attractivité du territoire en soutenant 3 thématiques différentes réparties dans les fiches actions suivantes :

Fiche action 1 : Soutenir l'entrepreneuriat, l'innovation et la structuration de nouvelles filières

Fiche action 2 : Soutenir une offre de service cohérente, accessible, adaptée aux besoins de proximité de la population

Fiche action 3 : Soutenir la préservation et la mise en scène des patrimoines

Le fonds Créavenir – Crédit Mutuel peut être mobilisé par des associations qui ont des projets qu'elles souhaitent présenter au programme LEADER. Ce soutien prend la forme d'un prêt d'honneur à taux 0 et d'une subvention, dans une limite de 6 000 € par projet.



Pour l'année 2025 :

Le Comité de Programmation a été sollicité 3 fois en présentiel et 1 fois via une consultation écrite.

Au total, en 2025, 18 dossiers ont été sélectionnés, 9 dossiers ont été programmés, et 3 dossiers ont été payés.

La Région Normandie, autorité de gestion du programme, a attribué des enveloppes complémentaires de fonds LEADER en fonction des performances des territoires. Grâce à l'avancement de son programme, **le PETR a obtenu 167 000 € de fonds supplémentaires. La dotation du programme est ainsi portée à 1 685 703 €.**

Au 31/12/2025 :

- le taux de sélection est de 63 %,
- le taux de programmation est de 20 %,
- le taux de paiement est de 7 %.

L'année 2026 doit permettre d'améliorer significativement le taux de programmation et le taux de paiement.

Inauguration de deux dossiers soutenus par LEADER : Drive Fermier à Planches, et Circuits de randonnée Premium



OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

L'Opération Collective de Modernisation (OCM) pour le commerce et l'artisanat s'est poursuivie en 2025. Elle continue à soutenir les commerçants et les artisans dans leurs projets d'investissements pour se développer et se moderniser.

L'aide attribuée va de 20 % à 25 % du coût HT des travaux, avec un plafond d'aide de 5 000 € à 15 000 € d'aide par bénéficiaire, selon le projet et sa localisation géographique.



Le Comité de Pilotage de l'OCM s'est réuni en janvier et en juillet 2025, et il a examiné 34 nouveaux dossiers.

34 dossiers ont reçu un avis favorable. Pour ces 34 dossiers, 158 614 € d'aides ont été attribuées.

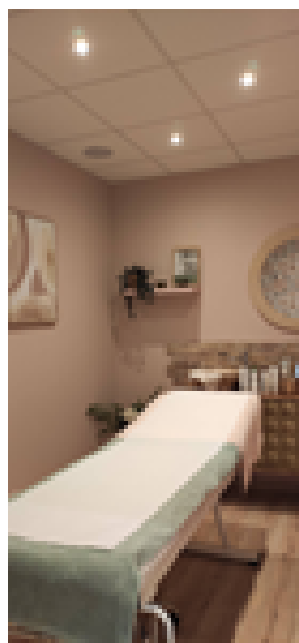
Les aides attribuées allaient de 958 € à 15 000 €. L'aide moyenne attribuée en 2025 est de 4 665 €. En 2025, le PETR a contrôlé et payé 29 dossiers pour un montant total versé de 141 587 €.

NOM	ETABLISSEMENT	COMMUNE	ACTIVITE	Montant attribué
Stéphane BOISSEE	ALLIANCE AMBULANCES ORNAISES	ARGENTAN	Ambulance, transport sanitaire	5 000 €
	Commune de la Ferté en Ouche	LA FERTE EN OUCHE (Heugon)	Collectivité	6 332 €
Franck DUGUE	ENCRE MARKET - SAS FRANKEL	ARGENTAN	Papeterie recharge encre	15 000 €
Franck GOUBERT	L'Atelier de Franck	STE GAUBURGE STE COLOMBE	Tapissier	10 899 €
Emilie BLAISE	CALYSPER	GACE	Conception et fabrication de mobilier	1 701 €
Frédéric CHATEL	Le Lac des Cygnes	ST EVROULT NOTRE DAME DU BOIS	Bar restaurant	1 747 €
Jean-Luc et Isabelle BECAERT	La Huche à Pain - SARL BECAERT	ECOUCHE-LES-VALLEES	Boulangerie pâtisserie	7 625 €
Fabien et Angélique SEREE	SARL Angélique et Fabien SEREE	MERLERAUT-LE PIN (Le Merlerault)	Boulangerie pâtisserie	2 400 €
Christophe DURAND	VILLA NEE D'ICI - DURAND Christophe	SARCEAUX	Peinture décoration	5 000 €
Sophie VRAC	ART'TIFS	ARGENTAN	Salon de coiffure	992 €
Frédéric BILHEUX	Boucherie Charcuterie du Rond Point	RANES	Boucherie charcuterie	2 639 €
Dominique GASSEAU	Dom'Dom Dominique Domicile	SEVIGNY	Traiteur	5 000 €
Estelle JORET	SARL UN REGARD DIFFERENT	ARGENTAN	Photographe	6 837 €
Fabien PRIGENT	La Cave du Presbytère	ECOUCHE-LES-VALLEES (Ecouché)	Caviste	5 000 €
Jean-Philippe BARRE	THE GARDEN (SARL THENON)	ARGENTAN	Bar, brasserie	13 333 €
Mickaël PREVEL	MON PROJET 360	SARCEAUX	Agence communication	958 €
Alexandre VAULTIER	SG AUTOMOBILES	ST GEORGES D'ANNEBECQ	Garage automobile, carrosserie	5 000 €
Manon THOMAS	L'ATELIER DE MANON	MERLERAUT-LE PIN (Le Merlerault)	Salon de coiffure	1 970 €
TOTAL COPIL du 21/01/25 (18 dossiers)				97 433 €

Maged AHMED	LA CITADELLE	ARGENTAN	Restaurant	7 517 €
Romain DELAFOSSE	L'EQUERRE - SARL LE CHASSE MAREE	VIMOUTIERS	Bar brasserie	5 576 €
Ben TOUNDOU	SAS TOUNDOU BEN	VIMOUTIERS	Pâtisserie chocolaterie	2 628 €
Arthur DURAND	MX ARTH	BOUCE	Graphiste	5 000 €
Aude VICTOR	CLOCHES ET SABOTS	L'AIGLE	Crèmerie fromagerie	972 €
Denis LARGERIE	BOUCHERIE SAINT JEAN	L'AIGLE	Boucherie charcuterie	1 354 €
Karine ROUSSEL	PERLE DE BEAUTE	VIMOUTIERS	Institut de beauté	5 000 €
Karine GUILLIER	Centre Esthétique ALOES	ARGENTAN	Institut de beauté	2 539 €
Jean-Luc et Isabelle BECAERT	La Huche à Pain - SARL BECAERT	ECOUCHE-LES-VALLEES (Ecouché)	Boulangerie pâtisserie	7 375 €
Malcom CHARTRAIN	Maison CHARTRAIN	ECOUCHE-LES-VALLEES (Ecouché)	Boucherie charcuterie	2 434 €
Nicolas MASSE	PJS	LA FERTE EN OUCHE (Gauville)	Paysagiste	5 000 €
Guillaume DEMESLAY	La Cordonnerie de Guillaume	ARGENTAN	Cordonnier	2 131 €
Myriam JUHEL	La Civette	ARGENTAN	Bar tabac	3 749 €
Emilie BOTHET	PASSION REGARD	ARGENTAN	Institut de beauté	2 607 €
Romuald FLOQUET	Boucherie Charcuterie d'Autrefois	TRUN	Boucherie charcuterie	6 242 €
Laurence BERTINI	Le Relais d'Argentan	ARGENTAN	Restaurant brasserie	1 057 €
TOTAL COPIL du 09/07/25 (16 dossiers)				61 181 €
TOTAL 2025		34 dossiers		158 614 €



Exemples de travaux de commerçants et d'artisans financés en 2025



ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENARIAT (OSE)

Les caractéristiques du prêt d'honneur OSE

Secteur d'activité éligible

Artisanat, Commerce, Industrie, Services, Agricole, Santé

Secteur d'intervention géographique

Le département de l'Orne et les communes sarthoises de la CUA

Prêt maximum

10 000 €

Durée remboursement maximum

5 ans

Différé possible

6 mois maximum

Plafond d'investissement

Non

Public éligible

Demandeur d'emploi de + de 3 mois ou bénéficiaires du RSA

Autre critère

Le prêt d'honneur doit être adossé à un autre financement (bancaire ou équivalent solidaire) d'un montant égal ou supérieur



Le dispositif OSE permet d'attribuer des prêts d'honneur à taux 0, sans intérêts ni garanties, pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises ayant un statut de demandeurs d'emploi. Le Comité Territorial d'Engagement (CTE) est composé de professionnels (chefs d'entreprises, chambres consulaires, banquiers, notaire, assureur, comptable, ...). Il reçoit les porteurs de projets et analyse les demandes de prêts avant de délibérer sur l'attribution du prêt, ou non, et sur le montant accordé au regard du dossier présenté, de son plan de financement, du prévisionnel d'activité, de l'analyse du marché, ...

Le dispositif OSE a été relancé en 2022 après la fin d'Initiative Orne.



Le PETR assure le portage et l'animation du Comité Territorial d'Engagement (CTE) du dispositif OSE sur l'ensemble de son territoire pour ses 3 CdC.

La présidence du CTE a été confiée à Carmen CHAMOUTON, chef d'entreprise dans un garage automobile à L'Aigle.

En 2025, le CTE s'est réuni à 5 reprises et a examiné 13 dossiers.

120.000 € de prêts OSE ont été attribués pour ces 13 dossiers.

NOM	ETABLISSEMENT	COMMUNE	ACTIVITE	Prêt attribué
Tristan CAPLAIN	C2M Assist	RAI	Métallerie, mécano-soudure et chaudronnerie	5 000 €
Rodrigue MIRANDA				5 000 €
Flore LE GAUDU JULIEN	AXA	L'AIGLE et VIMOUTIERS	Agence Générale banque et assurance	10 000 €
Virginie CORPET	ADEM MOTOCULTURE	ARGENTAN	Vente et réparation motoculture	10 000 €
Cyrille BOUCHARD	LA BOUTIQUE	ARGENTAN	Vente et réparation d'électroménager et ustensiles de cuisine	10 000 €
Malcom CHARTRAIN	MAISON CHARTRAIN	ECOUCHE LES VALLEES (Ecouché)	Boucherie charcuterie	10 000 €
Sana CHEIKH	FRESH'K	ARGENTAN	Vente de plats à emporter, traiteur, ateliers cuisine	10 000 €
Lucie MOULIN	NATURE	ARGENTAN	Fleuriste	10 000 €
Claire GUILLAIS	PHONEME	ARGENTAN	Audioprothésiste	10 000 €
Guillaume VAUTHRIN	LE CHARIOT DE L'OURS	GOUFFERN EN AUGE (Villebadin)	Epicerie ambulante	5 000 €
Jenny MARIE		ARGENTAN	Restaurant de poké bowl	5 000 €
Amandine ROBIOLLE	ARCANIS	ARGENTAN	Boutique de jeux de société, figurines	5 000 €
Tiphaine TABURET				5 000 €
Alexandre CARRION	Les Délices de l'Iton	ST OUEN SUR ITON	Boulangerie pâtisserie	10 000 €
Jonathan MEDARD	Boucherie de l'Iton	ST OUEN SUR ITON	Boucherie	10 000 €
TOTAL				120.000 €

CIRCUITS DE RANDONNEE « PREMIUM »

Le PETR s'est mobilisé depuis 2023 sur la randonnée, avec les collectivités, pour mutualiser une démarche commune autour de la valorisation de circuits de randonnée « PREMIUM ».

Le PETR a accompagné les 3 CdC dans la mise en place et la structuration d'une offre de services : panneaux d'information, signalétique, mobilier, numérisation des tracés, application de randos ludiques pour smartphones... Ceci s'est concrétisé dans le cadre d'une expérimentation commune sur 15 circuits labellisés « PREMIUM ». Le PETR a apporté son ingénierie et un soutien financier européen via son programme LEADER pour financer cette expérimentation (120 428,93 € de fonds européens LEADER, soit 63% du coût total du projet), aux côtés du Département de l'Orne (28 155 € soit 15 %).

Le PETR a accompagné les élus et les techniciens en charge du tourisme et de la randonnée sur ce **projet qui a été inauguré à Echauffour le 26 avril 2025.**

Ce fut l'occasion de valoriser le soutien des partenaires et la stratégie définie par le P2AO et ses 3 CdC, qui s'est traduite par une charte graphique commune pour la réalisation de 15 RIS-Totem installés aux départs des circuits, de 53 pupitres d'interprétation du patrimoine et de l'histoire locale, de 8 bancs design, de signalétique directionnelle (150 mats posés et 197 flèches). Plusieurs parcours de jeux numériques « Baludik » ont été créés à destination des enfants et des familles.



VOIE VERTE VIMOUTIERS / CAMEMBERT

Depuis l'automne 2025, le PETR accompagne, à sa demande, la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault dans son projet de voie verte entre Vimoutiers et Camembert. L'objectif du projet est de relier Vimoutiers au bourg de Camembert par un itinéraire cyclable sécurisé d'environ 5 km, longeant la Vie, la Viette et la route RD246.

Le PETR a repris les contacts avec tous les propriétaires potentiellement concernés par l'itinéraire, afin de sécuriser le tracé et permettre à la CdC d'envisager par la suite les acquisitions foncières.



Des échanges ont eu lieu avec les autorités en charge des bassins versants, de la police de l'eau, et des différentes autorisations, ainsi qu'avec le Département de l'Orne pour l'intégration du tronçon dans un réseau cyclable plus large. La voie envisagée sera connectée notamment au Calvados via une voie verte déjà existante au nord de Vimoutiers.

« *VILLE A JOIE* »



« Ville à Joie » est un collectif qui veut faire revivre des villages en s'y installant pour une tournée et en y ramenant des services, des animations, des intervenants le temps d'un évènement, dans le but de refaire vivre du lien social.

Leur expérience a fonctionné dans la Nièvre, dans le Centre, puis en Picardie, et Seine-Maritime.

L'objectif est d'amener dans des communes rurales, un certain nombre de services (collectivités, santé, numérique, habitat, environnement, mobilités, dépistages...) qui ne sont pas toujours faciles d'accès en dehors des pôles urbains du territoire.

Ville à Joie cherchait à venir en Normandie et a organisé une première tournée sur le P2AO en 2024. L'expérience étant réussie, le PETR a décidé de reconduire une seconde tournée de 18 dates en 2025.



Cette tournée 2025 a été réalisée entre mai et juillet, avec 18 étapes dans les communes du PETR : St-Brice-sous-Rânes, Monts-sur-Orne, Nécy, Urou-et-Crennes, St-Georges-d'Annebecq, Rânes, Crouttes, St-Pierre-des-Loges, Planches, Mardilly, Le Sap, Camembert, Vitrai-sous-L'Aigle, St-Evroutl-Notre-Dame-du-Bois, Auguaie, St-Martin-d'Ecublei, la Ferté-Fresnel et les Aspres.

Le coût de la tournée 2025 est de 46.080 € TTC, pris en charge par les fonds européens LEADER, à la CARSAT, et à la MSA.

Le bilan de la tournée 2025 fut très satisfaisant. Les élus qui ont accueilli une étape de la tournée étaient très satisfaits des échanges et des services apportés parmi lesquels : ADMR, Mission Locale, dépistage diabète, services mobilité et culture des CdC, SOLIHA, Bus numérique ornaix, CIDF, AESIA, SMIRTOM / SITCOM, gendarmerie, pompiers, Assurance Maladie, Ligue contre le cancer, artisans et producteurs locaux ...

Du côté du collectif Ville à Joie, le bilan est très positif avec une fréquentation supérieure à leurs chiffres nationaux. Près de 1 200 personnes sont venues sur les 18 dates.

Fin 2025, des échanges ont eu lieu avec Ville à Joie qui cherche maintenant à s'implanter sur le territoire du PETR afin de développer ses tournées en Normandie et dans les Départements voisins.

[illegible]

Autres actions suivies par le PETR en 2025 :

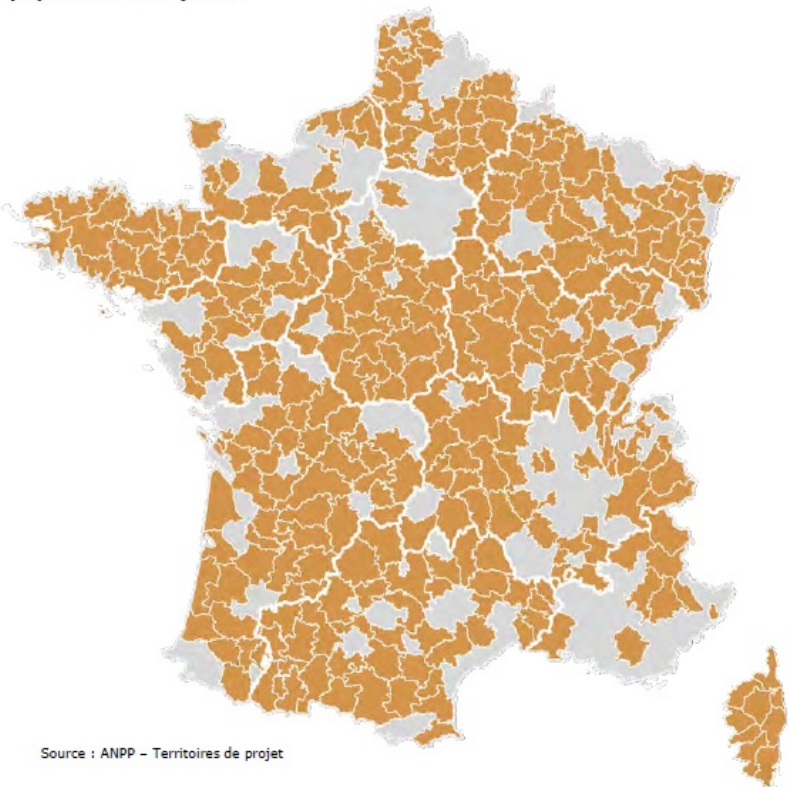
- Contrat de Territoire : le PETR a accompagné la CdC Terres d'Argentan Interco pour l'élaboration de son Contrat de Territoire (maquette financière, fiches-actions, contrat) signé avec la Région Normandie et le Département de l'Orne le 11 mars 2025. Certaines collectivités sont aussi accompagnées pour préparer et déposer les dossiers inscrits dans ce Contrat.

- SADI et Tourisme : participation au travail sur le SADI (Stratégie d'Accueil et de Diffusion de l'Information) élaboré avec les réseaux ornaïs et normand des Offices de Tourisme, qui a abouti à une réflexion touristique stratégique commune entre les CdC Terres d'Argentan Interco et des Vallées d'Auge et du Merlerault, et à l'élaboration d'un dossier de financement LEADER en 2025.

- Projets issus du Schéma Directeur Vélo : le PETR participe aux réflexions des collectivités sur la mise en œuvre de projets inscrits au Schéma Directeur Vélo qui a été approuvé en 2021. Des itinéraires vélo sont en effet à l'étude, par exemple entre Argentan et Ecouché, entre Vimoutiers et Camembert, ou entre L'Aigle et l'Eure.

- Action Cœur de Ville / Petites Villes de Demain / Villages d'Avenir : le PETR est associé aux travaux et aux réunions et participe à la dynamique collective notamment à travers certains dossiers OCM ou certains financements LEADER sur ces pôles et ces bourgs du territoire qui sont impliqués dans ces dispositifs de l'Etat. Le PETR répond aux sollicitations des chargés de projets Action Cœur de Ville, PVD ou Villages d'Avenir sur certains dossiers ou certaines études.

À la date du 1^{er} janvier 2025, le territoire national est structuré par **268 Territoires de projet¹** (Pays, Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux). Ils couvrent **62% du territoire métropolitain et concernent 47% de la population française.**



- Accompagnement de porteurs de projets : le PETR est régulièrement sollicité par des collectivités, des associations, des entreprises, des particuliers, à la recherche d'informations ou d'accompagnement sur des projets. Le PETR renseigne et oriente vers les dispositifs en vigueur et les partenaires concernés.

- Réseaux et partenariats : le PETR participe aux travaux de différents réseaux selon les sujets et les sollicitations : Association Nationale des Pays et des PETR (ANPP), Fédération Nationale des SCOT, Réseau Rural Régional piloté par la Région Normandie, Comité local ANCT, Pôle Métropolitain Caen Métropole (réseau), Leader France...

EQUIPE DU PETR

Frédéric LEVEILLE, Président
Président de la CdC Terres d'Argentan Interco

Edouard REUSSNER, Directeur
Administration du PETR, Leader, OCM, Contractualisations

Emmanuelle BLASER, Directrice-adjointe
SCOT, Urbanisme, Transition énergétique, Mobilités, Vélo, Randonnée

Léa PLATEAUX, Chargée de mission
Programme Leader, fonds européens

Sabrina LORY, Assistante
Accueil Argentan, OCM, OSE, Administration du PETR

Laëtitia HAREL, Assistante
Accueil la Ferté-en-Ouche, Programme Leader, Communication

Siège Argentan :

Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées – BP 40038
61202 Argentan Cedex
Tel : 02.33.36.85.83
contact@p2ao.fr

Antenne La Ferté-en-Ouche :

41 rue du Centre Bourg
La Ferté-Fresnel
61550 La Ferté-en-Ouche
Tel 02.33.84.87.23
contact@p2ao.fr

En 2025, le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche regroupe les 3 Communautés de Communes suivantes : CdC Terres d'Argentan Interco, CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault, CdC des Pays de L'Aigle.

En 2025, le fonctionnement du PETR est financé par les 3 Communautés de Communes membres, et l'Union Européenne (programme LEADER).



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Toutes les actions en cours et les dispositifs en vigueur peuvent être retrouvés sur le site Internet du PETR : www.p2ao.fr